



**Commune du Vésinet
Hôtel de Ville
60, boulevard Carnot
78116 LE VESINET CEDEX**

**OCCUPATION D'UNE TERRASSE
15 BIS RUE DU MARECHAL FOCH AU VESINET**

Dans le respect de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques

1. Objet et durée

La présente procédure vise à sélectionner un opérateur pour occuper un espace de 20 m², 15 bis rue du Maréchal Foch 78110 Le Vésinet (cf. plan joint en annexe).

Cet espace est actuellement occupé par la brasserie LE VILLAGE, qui y dispose des tables de restauration.

Aucune installation ou réseau ne sera mis à disposition. Il s'agit d'un espace brut de tout aménagement, qui pourra être occupé 6 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures.

Aucune fixation au sol ne sera autorisée.

Le respect de la charte d'occupation du domaine public de la Ville est impératif : <http://www.levesinet.fr/uploads/2017/07/Occupation-du-domaine-public.pdf>

La convention d'occupation du domaine public sera conclue entre l'opérateur et la Ville du 11 mai 2018 au 10 mai 2019.

2. Tarifs

Le coût pour l'occupation de la terrasse est de 51,50 € / m², soit 1 030 € (mille trente euros) pour l'année.

3. Procédure

Une procédure de mise en concurrence est mise en œuvre afin de respecter l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Les candidats sont invités à retirer le dossier de consultation sur le site Internet de la Ville du Vésinet : <http://www.levesinet.fr/la-vie-municipale/marches-publics/>

Ils devront remettre le formulaire « Demande de terrasse et étalage 2018/2019 » complété et une note méthodologique avec les éléments identifiés ci-dessous, **avant mercredi 9 mai 2018 – 12h00**, sous format papier, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en mains propres, à l'adresse suivante :

Mairie du Vésinet
Hôtel de Ville
Service Développement commercial
60 boulevard Carnot
78110 LE VESINET

L'analyse des propositions se fera sur la base des critères suivants :

- Objet de l'occupation,
- Amplitude horaire d'occupation par jour, par semaine et dans l'année,
- Ameublement et matériaux utilisés.